

TARIFS DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE TOULOUSE

TARIFS APPLICABLES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

	Frais de dossier par famille (3)	Quotient familial (5)	Résident TOULOUSE ⁽¹⁾		Résident Hors TOULOUSE ⁽¹⁾	
			Frais de scolarité (4)		Frais de scolarité (4)	
			1 ^{er} cursus (6)	2 ^{ème} cursus (musique, danse, théâtre) OU 2 ^{ème} instrument	1 ^{er} cursus	2 ^{ème} cursus (musique, danse, théâtre) OU 2 ^{ème} instrument
Horaires Aménagés (H.A)						
H.A.P. OU H.A.S	28,00 €					
RANGUEIL ADMIS ⁽²⁾	28,00 €		Gratuit	Tarifs Externes	Gratuit	Tarifs Externes
Externes - Musique, Danse, Théâtre						
Cursus traditionnel OU Pole des Arts Baroques OU Adultes : Formation musicale et/ou chant chorale et/ou Pratique amateur (musique, théâtre) et/ou érudition OU Auditeurs musique, danse, théâtre	28,00 €	De 0 à 400	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €
		De 401 à 520	120,00 €	120,00 €	180,00 €	180,00 €
		De 521 à 640	170,00 €	170,00 €	255,00 €	255,00 €
		De 641 à 1280	220,00 €	220,00 €	330,00 €	330,00 €
		De 1281 à 1800	280,00 €	280,00 €	420,00 €	420,00 €
		De 1801 à 2400	340,00 €	340,00 €	510,00 €	510,00 €
		2401 et plus	400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €
Play Music Variation N°4	28,00 €		Gratuit			

⁽¹⁾ Le tarif des frais de scolarité sera appliqué sur présentation d'un justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur. **SEULS LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT ACCEPTES lors de l'inscription ou la réinscription** : facture d'électricité, de téléphone fixe ou internet, d'eau, de gaz, attestation d'assurance habitation (documents de moins de 3 mois), taxe foncière ou d'habitation de l'année 2016

⁽²⁾ Les élèves en horaires aménagés à Rangueil (enseignement musical inclus dans l'enseignement général) s'acquitteront des frais de dossier après leur admission.

⁽³⁾ Les frais de dossier sont à régler pour toute inscription ou réinscription quelque soit le lieu de résidence. En cas de non présentation au concours ou test d'entrée, non admission, démission ou congé, ces frais ne sont pas remboursables.

⁽⁴⁾ En cas de démission en cours d'année, les droits de scolarité sont intégralement dus, sauf si la démission parvient au Conservatoire par courrier recommandé au plus tard le lundi 13 novembre 2017.

⁽⁵⁾ Le calcul du quotient familial est effectué à partir de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 au nom du représentant légal ou au nom de l'élève. Pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, le calcul est effectué à partir des 2 avis d'imposition. Conformément aux règles de calcul de la CAF, il est déterminé sur la base du revenu imposable divisé par 12 mois et de la composition familiale (nombre de parts). Pour les élèves qui ne peuvent pas fournir d'avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

⁽⁶⁾ Les élèves domiciliés à Toulouse en résidence universitaire ou foyer bénéficieront du tarif résident Toulouse sous réserve de la production d'une attestation pour l'année.

Frais Annexes	TARIFS
Livrets de formation musicale : travaux pratiques 1 ^{er} cycle	11,40 €
Travail dans les salles (tarif annuel)	
Studios	42,20 €
Studios équipés d'un instrument lourd (contrebasse, percussion, électroacoustique, harpe, clavecin, orgue, piano forte, à l'exception des pianos)	81,50 €
Les studios équipés d'une batterie sont loués uniquement aux élèves de 3 ^{ème} cycle	
PRÊT D'INSTRUMENT AUX ELEVES INSTRUMENTISTES DU CRR (tarif mensuel – tout mois commencé est dû)	
Cordes jusqu'au 3/4, petite mandoline et harpe celtique	11,40 €
Autres (Y compris les cordes 4/4 et les archets)	13,70 €
Les élèves stagiaires sont exonérés des frais de prêt d'instrument.	
Certains instruments demandés à l'orchestre, pour un répertoire précis sont prêtés à titre gracieux	

cf fiche n°17 : coût du service public comparé au tarif moyen